

32,000 demandes ont été acceptées et accordées. Voilà encore une mesure qui est de nature à aider à l'élimination du chômage.

Un peu plus loin, je lis:

Création d'un Conseil économique national... destinée à susciter de nouvelles industries et à assurer le développement communautaire et régional... de façon à créer les 250,000 emplois nouveaux dont le pays a besoin chaque année...

Les statistiques indiquent que, à la mi-janvier, 275,000 emplois nouveaux avaient été créés. Ces mêmes statistiques démontrent que le chômage a été réduit de 75,000. Naturellement, nous ne sommes pas encore satisfaits au sujet de l'élimination de cette plaie dont nous souffrons au pays, mais chaque effort est déployé en vue d'en arriver au plein emploi.

A la page suivante, je lis ceci:

Création d'une caisse de prêts pour les étudiants.

Cet article est énoncé quasi textuellement dans le discours du trône.

Un peu plus bas, nous lisons ce qui suit:

Caisse de retraite contributive fédérale.

Encore là, nous aurons à étudier une mesure en vue d'établir cette caisse de retraite contributive fédérale.

A la page suivante, nous lisons encore:

Pension minimum de \$75 par mois.

Pour aider ceux qui sont déjà à leur retraite...

C'est déjà une loi qui est appliquée depuis octobre dernier.

A la page suivante, je lis:

Assistance-vieillesse portée à \$75 par mois.

Assurance-vieillesse de \$75 aux veuves et aux femmes célibataires dès l'âge de 60 ans.

Allocation de \$75 par mois aux aveugles et aux invalides.

Tout le monde sait que ces projets de loi sont déjà adoptés et que, dès avril prochain, toutes ces personnes recevront l'augmentation promise.

A la page 17, je lis que l'on proposera l'établissement d'un code fédéral du travail, que ce code s'appliquera aux industries qui tombent sous la juridiction fédérale ainsi qu'aux travaux entrepris en vertu de contrats fédéraux. On fixera un salaire minimum, la semaine maximum de 40 heures, deux semaines de vacances payées, et sept congés statutaires. Voilà, presque textuellement, l'énoncé du discours du trône.

J'en passe pour en arriver à la page 21, où je lis:

Extension de la zone de pêche à douze milles du littoral.

Il y a aussi d'autres articles du programme libéral inclus dans le discours du trône. Il s'agit par exemple de la défense du Canada, c'est-à-dire le respect de nos engagements envers nos alliés, l'obtention des armes nucléaires défensives, ainsi que l'établissement d'un comité parlementaire de la défense.

Ce sont là de nombreux items qui ont déjà force de loi. De plus, encore cette année, le discours du trône signale que ce comité parlementaire de la défense sera convoqué de nouveau.

En somme, honorables sénateurs, une très grande partie de ce programme aura été réalisée avant la fin de la présente session. D'ailleurs ce programme avait été élaboré pour être réalisé au cours de la durée de tout un parlement.

Je passe outre aux autres mesures importantes que contient le discours du trône et lesquelles nous serons appelés à étudier au fur et à mesure que les projets de loi nous parviendront.

Honorables sénateurs, je ne vous ai pas référé à ce programme en tant que libéral, mais seulement pour souligner que tout parti politique, quel qu'il soit, lorsqu'il prend des engagements réalisables et qu'il les mène à bonne fin, pourra toujours compter sur la confiance de l'électorat canadien et il contribuera ainsi largement au maintien d'une saine démocratie.

Et, tant et aussi longtemps que nos gouvernants se comporteront de cette façon, nous n'avons rien à craindre de ces mouvements extrémistes ou utopistes qui se fondent, dans la plupart des cas, sur l'opportunisme, la démagogie ou sur l'exploitation des sentiments les plus sacrés des groupements qui composent une population. S'il en est ainsi, ces mouvements n'auront jamais l'appui de l'immense majorité des Canadiens dont l'opinion est saine et pondérée.

Le résultat des dernières élections complémentaires dans les comtés de Saint-Denis et de Laurier en est une preuve évidente, alors que les partis séparatistes et «caouettistes», réunis, n'ont même pas récolté 7 pour cent des votes des électeurs inscrits.

Je dis que ces votes étaient les votes des séparatistes et des «caouettistes» réunis, parce que les séparatistes n'avaient même pas de candidats, et que les «caouettistes» ont déclaré, durant la campagne électorale, qu'ils deviendraient séparatistes.

Donc, ce 7 pour cent du vote représente à la fois les «caouettistes» et les séparatistes.